



COMMUNE DE BOFFLENS

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 24 juin 2019

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Assermentations s'il y a lieu
3. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2019
4. Élections statutaires
5. Préavis municipal 02/2019 "**Rapport de gestion et comptes 2018**"
6. Préavis municipal 03/2019 "**Modification du budget 2019**"
7. Préavis municipal 04/2019 "**Demande de crédit extraordinaire pour la révision du Plan d'Affectation Communal (PACcom)**"
8. Préavis municipal 05/2019 "**Demande de crédit extraordinaire pour l'équipement du forage de Vanté et la mise en service définitive du nouveau puits**"
9. Préavis municipal 06/2019 "**Demande d'échange de parcelles**"
10. Préavis municipal 07/2019 "**Complément au préavis municipal 11/2018**"
11. Préavis municipal 08/2019 "**Complément au préavis municipal 01/2019**"
12. Communications de la Municipalité
13. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, Président du Conseil, ouvre la séance à 20h04.

Après la lecture de l'ordre du jour:

Renaud Besson signale une modification. Le point 8 devient: "**Demande de crédit extraordinaire de 60.000-CHF pour l'équipement du forage de Vanté et l'étude du projet définitif**".

Stefan Schmid suggère de parler de la gestion du trafic pendant les travaux. Le point sera discuté dans les divers.

1. Appel

Le quorum de 23 est atteint. Il y a 33 présents, 9 absents et 4 personnes se sont excusées.

Philippe Monnard lit la lettre de démission de Nathalie Berthoud et de Cosette Loureiro de Menezes.

2. Assermentations s'il y a lieu

Yvan Ganty est assermenté.

3. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2019

Après lecture et l'apport de trois corrections, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Election statutaire

À l'unanimité et sans contre-proposition, Philippe Monnard est réélu Président.

À l'unanimité et sans contre-proposition, Bernard Roellinger est réélu Vice-Président.

Quant aux membres de la Commission de gestion, les membres se représentent. Sauf Laurent Berthoud. Jadis membre, il devient suppléant. L'ancien suppléant, Nicolas Descombes se présente comme membre. La Commission de gestion composée de 5 membres (Bernard Roellinger, Andrea Stuber, Claude-Alain Sordet, Olivier Pittet, Nicolas Descombes) et d'un suppléant (Laurent Berthoud) est élue à l'unanimité.

5. Préavis municipal 02/2019 "Rapport de gestion et comptes 2018" »

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Pierre-Alain Fiechter, Syndic.

Pierre-Alain Fiechter lit le préavis municipal 02/2019.

Bernard Roellinger, rapporteur de la Commission de gestion, lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter la demande de crédit extraordinaire.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil:

Stefan Schmid demande à savoir ce que comporte le point 43.314 "Entretien des routes-Balayage" (soit 9464.7, -CHF).

Daniel Roussy, Boursière, spécifie les différentes factures pour ce poste. Parmi figurent: entretien des routes, entretien des bacs à fleurs, déneigement à l'intérieur du village.

François Pittet revient sur le déséquilibre au poste 45, Ordures ménagères. Magalie Descombes explique que la différence devrait s'éponger en augmentant la taxe au poids.

François Pittet demande à quoi correspond l'intérêt des créances (22.422). S'agit-il d'intérêts d'avoirs?

Daniel Roussy, boursière, explique que la commune a des actions à Cridec, des actions de la Romande Énergie déposées auprès de la Raiffeisen ainsi que les intérêts des boucllements des différents comptes.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 02/2019. Le Conseil accepte les comptes 2018 à l'unanimité.

6. Préavis municipal 03/2019 "Modification du budget 2019"

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Pierre-Alain Fiechter, Syndic.

Pierre-Alain Fiechter lit le préavis municipal 03/2019.

Bernard Roellinger, rapporteur de la Commission de gestion, lit le rapport de la Commission. Par manque d'informations, la Commission n'a pas formulé d'avis. La Commission pose ses questions durant la séance et laisse au Conseil le soin de voter après les explications de la Municipalité.

Pierre-Alain Fiechter explique que les "dépenses thématiques" concernent des améliorations structurelles (Transport, Route, Forêt). Une commune peut y faire recours jusqu'à 50.000,- CHF pour des montants non-budgétisés. Pour des sommes supérieures (ici 300.000,- CHF), la somme doit figurer sur le budget. Ce montant sera perdu comptable en 2019. Or, en 2020, 70% de cette "dépense thématique" sera reversée.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil:

Mario Pellegrini demande si la dépense de 300.000,- CHF n'était pas déjà prévue. Pierre-Alain Fiechter affirme qu'elle était prévue sous forme d'un crédit "rénovation lourde".

François Pittet mentionne que la commune perdra 30%. Pierre-Alain Fiechter affirme qu'il s'agit plutôt d'un gain de 70%.

Roselyne Risse demande s'il y a une garantie que la commune touche le remboursement. Il n'y a pas de garantie. Daniel Roussy explique qu'il n'y a pas d'écrits sur les dépenses thématiques.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 03/2019. Le Conseil accepte le préavis 03/2019. Un conseiller s'abstient.

7. Préavis municipal 04/2019 "Demande de crédit extraordinaire pour la révision du Plan d'Affectation Communal (PACcom)"

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Magali Descombes, Municipale.

Magali Descombes lit le préavis municipal 04/2019.

Bernard Roellinger, rapporteur de la Commission de gestion, lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis 04/2019.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil:

Stefan Schmid observe que la commune a beaucoup de dépenses. Une dépense supplémentaire lui semble peu appropriée. Le plan quartier n'étant pas fait, il ne voit pas d'intérêt à faire cette dépense dans l'immédiat. Magali Descombes explique que l'étude préliminaire devrait obligatoirement se faire au plus tard pour le 20 juin 2022. Les pré-études déposées avant le 31 août 2019 touchent une subvention.

Daniel Besson se questionne sur le montant élevé.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 04/2019. Le Conseil accepte la demande de crédit avec 4 avis contraires et 3 abstentions.

8. Préavis municipal 05/2019 "Demande de crédit extraordinaire de 60.000-CHF pour l'équipement du forage de Vanté et l'étude du projet définitif"

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Renaud Besson, municipal.

Renaud Besson fait une présentation et lit le préavis 05/2019.

Bernard Roellinger, membre de la Commission des eaux, lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis 05/2019.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil:

Pierrette Blaser demande s'il n'est pas possible de faire un forage plus profond pour garantir la qualité de l'eau. Renaud Besson indique que la qualité et la quantité de l'eau n'est pas meilleure.

Mario Pellegrini propose d'explorer une méthode pour faire circuler les informations sur la qualité de l'eau. Renaud Besson explique qu'il y a le bulletin obligatoire. Un groupe Whatsapp est possible mais pas optimal pour tout un chacun.

Stefan Schmid demande ce qu'est l'acidification. Renaud Besson explique qu'une acidification permet d'améliorer la qualité à long terme ainsi que le débit. L'eau n'est alors pas potable pendant 3 jours.

Daniel Besson se renseigne sur le départage des frais pour l'eau potable et les eaux usées. Renaud Besson rappelle que le projet est entre autres lié à l'intercommunale. Que la réflexion est pertinente.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 05/2019. Le Conseil accepte à l'unanimité.

9. Préavis municipal 06/2019 "Demande d'échange de parcelles"

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Pierre-Alain Fiechter, Syndic. Pierre-Alain Fiechter lit le préavis municipal 06/2019.

Bernard Roellinger, rapporteur de la Commission de gestion, lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis 06/2019.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil:

Olivier Barbey demande si la commune a prévu des installations sur la parcelle actuellement propriété de Roberto Mancini. Pierre-Alain Fiechter dit qu'il n'y a rien de prévu. Peut-être des places de parking à long terme.

Philippe Monnard demande des renseignements sur les droits de passage et servitudes et invite à étudier de plus près le maintien d'un passage à pied.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 06/2019. Le Conseil accepte avec deux avis contraires et une abstention.

10. Préavis municipal 07/2019 “Complément au préavis municipal 11/2018”

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Christophe Mégroz, Municipal.
Christophe Mégroz lit le préavis municipal 07/2019.

Bernard Roellinger, rapporteur de la Commission de gestion, lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis 07/2019.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil. La parole n'étant pas demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 07/2019. Le Conseil accepte à l'unanimité.

11. Préavis municipal 08/2019 “Complément au préavis municipal 01/2019”

Le Président, Philippe Monnard, passe la parole à Muriel Vuagniaux, Municipale.

Muriel Vuagniaux lit le préavis municipal 08/2019.

Bernard Roellinger, rapporteur de la Commission des eaux, lit le rapport de la Commission. Il propose au Conseil d'accepter le préavis 08/2019.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil. La parole n'étant pas demandée, le Président, Philippe Monnard, soumet au vote du Conseil le préavis 07/2019. Le Conseil accepte à l'unanimité.

12. Communications de la Municipalité

Pierre-Alain Fiechter, Syndic annonce que Danièle Roussy, boursière, a donné son congé. Yvan Ganty reprendra le poste.

Christophe Mégroz fait le point sur les rénovations de la route. Il annonce que la route sera fermée jusqu'au 29 juillet. Dès que l'entreprise reprend les travaux, la route sera à nouveau fermée. Pour alléger la circulation, il est possible de faire intervenir la police. Alors uniquement les bordiers seront autorisés. La signalisation a été modifiée afin d'alléger la circulation.

Nicolas Descombes propose de mettre des gendarmes couchés temporaires.

Stefan Schmid questionne l'interdiction de circuler en venant de Croy.

Claude-Alain Sordet suggère de refaire le bord de la route.

Magali Descombes revient sur le cimetière. Les arbres ont dû être abattus. Ils ont été remplacés par une autre espèce. Mario Pellegrini s'est proposé pour faire l'entretien.

13. Divers et propositions individuelles

Andréa Studer prend la parole comme membre de la Commission de gestion. Elle lit la lettre de la Commission. (Voir Annexe) Pierre-Alain Fiechter explique que les préavis ont tardé mais que les comptes ont été distribués bien à temps. Bernard Roellinger et Nicolas Descombes demandent au nom de la commission d'avoir les préavis dans un délai raisonnable.

François Pittet demande si les conseillers fréquemment absents sont abordés à ce sujet. Philippe Monnard explique qu'aucune sanction existe.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Philippe Monnard, remercie l'Assemblée et termine la séance à 22:27.

Le Président du Conseil

Ph. Monnard

La secrétaire :

I. Debruyne